

# bulletin européen

Rome, 15 août-1er septembre 1950

## De l'agression Nord-Coréenne à l'Assemblée de Strasbourg

PAR  
LUCIEN RADOUX

La réalité, la brutale réalité, c'est que l'Amérique du Nord est en guerre; que son peuple est mobilisé; que des milliers de soldats américains sont déjà tués, blessés ou faits prisonniers. On croit rêver. Et déjà le monde de l'Occident européen s'interroge.

Le souvenir d'un passé récent fait sérieusement réfléchir, bien que l'agression nord-coréenne paraisse devoir s'inscrire dans la suite des événements politiques et militaires qui ont fini par créer chez nous une atmosphère de crainte, voire d'angoisse.

Mais si la façon dont les Etats-Unis ont répondu à l'agression est rassurante, ce qui l'est moins, c'est la manière dont nous, européens, semblons vouloir nous organiser dans cette partie du monde.

Qui peut, à l'heure actuelle, déduire de réalités tangibles que le problème de notre défense est traité avec plus de succès et plus d'allant que celui de la politique ou de l'économie de nos pays?

La deuxième session de l'Assemblée consultative du Conseil d'Europe vient de se terminer. Elle a été d'une importance exceptionnelle. En effet, si le travail accompli au cours de la première session était satisfaisant dans son

ensemble, il ne faut pas perdre de vue que l'actuel statut du Conseil de l'Europe ne donne pas satisfaction à ceux qui veulent faire de cet organisme autre chose qu'une académie.

Avec le système en vigueur, il faudrait des mois, voire des années, pour qu'une recommandation de l'Assemblée Consultative puisse être adoptée et traduite dans la réalité par nos gouvernements.

En dehors d'autres questions importantes que l'Assemblée, a eu à débattre, la solution à apporter au problème de la procédure du Conseil apparaît désormais comme une condition sine qua non d'un commencement de réalisation d'unité européenne.

Ce que nous voudrions souligner, c'est l'esprit dans lequel se traitent les affaires européennes, que ce soit au Conseil de l'Europe ou dans les comités chargés d'organiser notre défense.

Certes, nous connaissons pas mal de délégués à Strasbourg qui désirent très sincèrement aboutir à des résultats concrets. Ils font de grands efforts louables.

Mais la peur des innovations semble planer comme un mauvais génie sur tout ce qui touche aux grands problèmes européens. On ne rencontre que velléités où l'on espérait trouver une volonté tenace. Et ce sont les événements qui se chargent de bousculer ce que les hommes craignent de déplacer.

Aura-t-il fallu que des soldats se battent en Corée pour que les européens réunis à Strasbourg aient le courage de faire un pas, un grand pas en avant?

Alors que l'un des partenaires du Pacte de l'Atlantique-Nord se trouve déjà en guerre, il faut espérer que, fidèles à leurs promesses et talonnés par l'événement, nos hommes d'Etat se refuseront désormais à rechercher dans les formes le moyen de temporiser; ils s'engageront vers la création de l'autorité supra-nationale et des organes indispensables à la réalisation de l'unité européenne.

Si Strasbourg nous apporte des résolutions concrètes, hommes et femmes de notre vieux Occident auront le sentiment d'avoir été compris. Alors, mais alors seulement, les gouvernements auront le droit de leur demander d'être à la fois moins inquiets et plus confiants.

Sous la présidence d'honneur de  
**MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI**  
**PAUL-HENRI SPAAK**

**LE MOUVEMENT EUROPÉEN**  
**groupe les organisations suivantes :**

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	„	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„	RAOUL DAUTRY

**Comité Exécutif**

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER,  
 Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETSSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

**Conseil International**

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

**Conseils Nationaux**

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

**Sections d'Etudes**

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	SIR HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	„ „	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TRITGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS

**Bureau d'Etudes**

**pour un Centre Européen de la Culture**

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

**LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE**  
**DU MOUVEMENT EUROPÉEN**

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à

Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

# Quand l'Europe orientale sera de nouveau libre

PAR LE MAJOR

EDWARD BEDDINGTON BEHRENS

Le Comité pour l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen vient de publier un rapport, depuis longtemps attendu, sur les décisions à prendre en vue d'un programme politique et économique uniforme à adopter quand les pays d'au-delà le rideau de fer seront libres.

Sous le titre « Fondements d'une politique pour l'Europe Orientale », ce rapport a déjà été résumé. Il a été signé par des hommes politiques de premier plan et a été commenté dans l'éditorial de tous les grands journaux britanniques. La « British Broadcasting Corporation » a longuement rapporté et commenté son contenu pour les divers pays intéressés, dans leur propre langue.

Derrière le rideau de fer, des millions de personnes attendent désespérément que l'avenir leur apporte quelque chose de plus que la continuation d'un système économique instauré par l'Union Soviétique, et qui ne convient qu'aux exigences économiques et politiques de cette dernière. Cet avenir est préparé par les hommes d'Etat exilés des Pays orientaux, qui ont trouvé à Londres les bases d'un accord politique et économique.

Les principes généraux de la reconstruction ont été abandonnés, mais on a insisté sur le fait qu'il faut en revenir à la liberté personnelle et politique, et remplacer les nationalismes étroits qui se sont démentrés, à travers l'histoire, si désastreux pour l'Europe, par un vaste projet d'union européenne.

L'idée générale du rapport est que les Pays actuellement dominés par le Kremlin seront libres un jour, et qu'il est temps de jeter les fondements de l'organisation qui assurera entre eux une solide liaison.

L'Europe Orientale sait maintenant ce que la soviétisation signifie réellement. Après la dernière guerre ces pays ont été dépouillés de la plus grande partie de leurs richesses naturelles, des minerais, des biens personnels, et de considérables quantités d'approvisionnements et d'outillage agricole et industriel.

L'introduction forcée du fermage communal, les tactiques d'intimidation employées contre les paysans, les réquisitions gouvernementales des récoltes et des prix extrêmement bas ont déplorablement abaissé le moral et le niveau de vie



*Le Major Edward Beddington Behrens, Industriel, Economiste Expert des Affaires Balkaniques est le Rapporteur Général de la Section Europe Orientale du Mouvement Européen*

de la population rurale de tous les pays intéressés.

Les industries lourdes — nécessaires aux besoins militaires des Soviétiques — on été favorisées aux détriment des produits de consommation courante.

Le Plan pour une nouvelle Europe Orientale est né il y a six mois quand, sur l'initiative de Mr. Macmillan et de moi-même, les leaders en exil se rencontrèrent à Londres, et en dépit de leurs divergences politiques, formulèrent les principes d'une poli-

tique coordonnée pour l'avenir de l'Europe orientale. *Lorsque ces contrées seront libérées de la tyrannie soviétique, il faudra prendre toutes sortes de mesures d'adaptation en tenant compte du degré de collectivisation locale qui aura déjà été réalisé. Mais les principes généraux du rapport insistent sur la nécessité d'un retour à la liberté personnelle et d'une étroite coopération européenne.*

Le plan envisage le rétablissement préalable de la liberté politique. Dans la nouvelle Europe, tous les citoyens doivent avoir les mêmes droits, quels que soient leur race, leur pays, leur origine ou leur religion. Les membres des minorités raciales doivent posséder les mêmes droits privés ou publics que ceux de la majorité. Il faut rétablir le droit de former librement des Associations ouvrières.

Au point de vue économique, sont envisagés de grands développements du système routier, des voies ferrées et des ponts en Europe Orientale, afin de faciliter les transports des produits agricoles pour les marchés intérieurs et d'exportation.

Le volume et la variété de la production agricole de ces pays doit être développé, comme dans le Middle West des U.S.A., par l'établissement de nouvelles et importantes industries corollaires de l'agriculture. Des industries dépendant de l'agriculture telles que les usines de conserves, les installations de réfrigération et l'emmagasinage, l'exploitation de la betterave sucrière, les fabriques d'amidon, peuvent être largement développées, ce qui augmenterait sensiblement la prospérité générale et les possibilités d'emploi de la main d'œuvre ainsi que la volume des exportations de produits de ravitaillement que l'Est peut fournir et dont l'Ouest a besoin. Dans chaque Pays, des industries secondaires seraient créées.

L'Europe occidentale doit fournir une aide technique et financière analogue à celle qui a été donnée par les U.S.A. avec le plan Marshall. Elle pourrait aussi faciliter la réalisation des projets

(à suivre en page 4)

## LES TRAVAUX DE L'OECE

# Une banque européenne des investissements

La France, comme on le sait, est le pays qui a soutenu au sein de l'OECE la thèse d'une liste commune de marchandises libéralisées par opposition aux partisans d'une liste uniforme basée sur la valeur des libéralisations. Cette position a poussé l'OECE à procéder à un travail d'unification des produits libéralisés qui devra donner ses fruits l'année prochaine, pour la création du marché unique. En ce qui concerne la coordination de la production pour les industries de base, le plan Schuman représente — quels que soient les résultats pratiques de la Conférence en cours — un succès politique, et une victoire sur les nationalismes. Mais la France entend aller encore plus loin : au dernier conseil de l'OECE, elle a mis à nu la plaie la plus profonde de la collaboration européenne : le manque de coordination des investissements et elle a proposé à nouveau, avec plus d'énergie qu'elle ne le fit en 1949, la création d'une Banque européenne des investissements.

C'est ainsi que la proposition française, vient épauler le projet italien proposé par *M. Pella* — qui a sans aucun doute suscité plus d'intérêt que le projet *Stikker* — car en définitive cette proposition s'associe à l'idée générale soutenue par le Ministre italien.

La « viabilité » qui est le principe fondamental et nécessaire du programme de l'OECE implique l'équilibre de la balance des paiements, l'expansion constante de la production, le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie des peuples. Tout cela suppose la stabilisation de la situation financière intérieure, la création d'un marché unique européen, la possibilité de transfert des fonds entre les Etats membres, l'utilisation plus intense et plus rationnelle des investissements existants et leur accroissement dans les secteurs où ils sont insuffisants.

« Quand il s'agit de stabilité financière — a déclaré la délégation française de l'OECE — ou de libéralisation des échanges, ou de

transfert des devises, ou d'augmentation de la production, il n'y a pas de problèmes insolubles ». L'OECE, ajoute-t-elle, possède les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs. Là où elle est impuissante, au contraire, c'est dans la coordination des nouveaux investissements. Une grande partie des investissements, laissés à l'initiative des particuliers, échappent à la coordination. D'autre part, la libéralisation des échanges rend les économies nationales dépendantes les unes des autres, et il n'est plus possible par conséquent d'envisager un développement coordonné des investissements en Europe, qui éloigne les dangers d'une autarchie nationale et européenne, sans la création d'un organisme qui soit en mesure d'étudier le problème du développement économique du continent dans son ensemble et par rapport aux autres zones économiques. Il s'agit de quelque chose de plus que ce que peut faire la Banque Internationale pour la Reconstruction.

Le projet français prévoit donc la naissance d'une Banque Européenne des Investissements, qui aurait pour tâche :

- a) de favoriser la création, la modernisation et la spécialisation des entreprises destinées à satisfaire les besoins du marché européen ;
- b) d'éviter la création d'une autarchie européenne, en soutenant les investissements qui favoriseraient la lutte contre la concurrence internationale ;
- c) d'éviter la création des cartels, tout en facilitant la spécialisation ;
- d) de financer les travaux publics de grande envergure et d'intérêt européen.

L'administration de la Banque devrait être placée sous le contrôle direct des gouvernements intéressés. Le Conseil d'Administration devrait accueillir dans son sein un délégué du Secretariat Général de l'OECE et pour réaliser une plus grande coordination avec l'OECE,

on a proposé d'identifier l'Assemblée de la Banque avec le Conseil de l'Organisation.

Il surgira sans aucun doute des difficultés au point de vue de la politique qui sera menée par la Banque par rapport aux intéressés de tel ou tel pays. Mais le principe d'un intérêt collectif européen qui guidera les opérations, devrait fournir des garanties suffisantes pour tous.

(suite de la page 3)

d'électrification et augmenter les possibilités de transport maritime pour les exportations balkaniques.

Il sera très difficile de désocialiser le fermage communal, mais les travaux d'approche consisteront à combiner les avantages de la propriété rurale avec ceux des libres associations coopératives et des toutes dernières expériences de la mécanisation agricole. Il en résulterait un accroissement considérable de la prospérité et de la production de cette nouvelle forme d'organisation rurale libre.

Par l'exploitation des ressources agricoles et industrielles de l'Est et de l'Ouest dans une économie bien équilibrée, embrassant le continent tout entier, et reliée aux nations et territoires d'outre mer auxquels elle est associée, l'Europe peut reconquérir son indépendance économique et traiter à nouveau sur le pied d'égalité avec le dollar.

C'est seulement par l'établissement d'un système d'économie commun que l'Europe peut atteindre le bien-être matériel et la sécurité économique qui la libéreront du besoin, de la peur du besoin, et qu'elle peut éviter une troisième guerre mondiale.

Personne ne peut dire quand et comment se produira la libération des pays en esclavage derrière le rideau de fer. Mais c'est, une initiative féconde et encourageante que les chefs politiques de notre Europe libre ont pris en commun pour préparer l'avenir.

# L'ASSEMBLEE DE STRASBOURG

La session du Conseil d'Europe à Strasbourg, pour l'année 1950 comportait, d'une part la Ve session du Comité des Ministres qui s'est ouverte le 3 août, et d'autre part la IIe session de l'Assemblée Consultative inaugurée le 7 août. La durée prévue des travaux de l'Assemblée était d'un mois environ.

Nous donnons ci-dessous un bref résumé du programme des travaux tel qu'il était prévu avant l'ouverture de la session :

## Comité des Ministres

- 1) Relations entre le Comité et l'Assemblée
- 2) Ordre du jour de l'Assemblée
- 3) Rapport du Comité pour les Affaires Générales
- 4) Convention des Droits humains
- 5) Rapport des experts sur la sûreté sociale (Traité de Bruxelles du 7 novembre 1949)
- 6) Rapport des experts culturels
- 7) Situation des membres associés (Allemagne et Sarre)

## Assemblée Consultative

En novembre dernier, le Comité des Ministres décida de ne pas exercer son droit de contrôle sur l'ordre du jour de l'Assemblée. L'Assemblée a donc la possibilité de discuter librement tous les aspects de la collaboration européenne, excepté la défense. Le programme prévu comportait les questions suivantes :

- 1) Relations avec le Comité des Ministres
- 2) Rapport du Comité des Ministres
- 3) Plan Schuman
- 4) Rapport des Comité de l'Assemblée.

Une particulière attention devait être accordée au rapport du Comité économique. Toutes les propositions présentées seraient soumises à l'OECE.

Bien entendu, il était à prévoir que l'Assemblée aurait à débattre bien d'autres questions de brûlante actualité. A Strasbourg, en effet, allaient être réunis les 13 Ministres des Affaires Etrangères des pays d'Europe occidentale et l'occasion était propice pour un vaste échange de vues sur les problèmes politiques d'un intérêt commun qui se posaient avec tant d'urgence et de gravité.

Dès l'abord, les deux questions fondamentales de cette seconde session semblaient être :

- 1) La présence des représentants allemands
- 2) La discussion du Plan Schuman,

## A STRASBOURG (août 1950)

Si l'Europe unie n'est pas encore née, du moins à Strasbourg peut-on affirmer qu'est née la « Maison de l'Europe ». L'an dernier l'Assemblée tint ses réunions à l'Université. Cette année un vaste édifice, surgi en un temps record, lui sert de siège. 15 Nations y sont cette année représentées : la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas, la Norvège, la Suède, l'Angleterre, la Grèce, la Turquie, l'Islande, la Sarre et l'Allemagne occidentale.

Dans l'après midi du 3 août les Ministres des Affaires Etrangères des 13 Nations participant l'an dernier au Conseil se sont réunis dans le Salon de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de *M. Mac Bride* Ministre irlandais. L'Italie était représentée par le *Comte Sforza* qui avait été accompagné dans son voyage par *S. E. M. Guidotti* Directeur Général des Affaires Politiques du Palais Chigi, *S. E. M. Magistrati*, *M. Farace* Chef du Bureau de Presse du Ministère des Affaires Etrangères, et par divers fonctionnaires de son Cabinet. La France était représentée par *M. Robert Schuman* et par *M. Guy Mollet* Ministre pour la France des Affaires Européennes.

Cette première réunion a eu lieu à portes closes. Durant une suspension de la séance, *M. Bevin* a eu avec le *Comte Sforza* un bref mais cordial entretien en tête-à-tête. La Délégation italienne a été particulièrement active. Elle a présenté un projet de convention collective pour la réglementation des traitements réciproques des citoyens des Etats membres du Conseil, qui a eu l'approbation du Conseil. En outre le *Comte Sforza* a proposé d'introduire dans le message qui devait être adressé par le Conseil à l'Assemblée, une motion en faveur de la paix et de la collaboration des peuples européens pour la consolidation et le respect de la loi internationale, proposition qui fut acceptée à l'unanimité.

Le lendemain, *M. Bevin* qui paraissait fatigué annonçait son intention de repartir pour l'Angleterre sans attendre l'ouverture de l'Assemblée. Deux décisions importantes ont été prises : l'une concernant le plan Schuman qui devait être soumis à l'examen des ministres. *M. Schuman*, pour éviter sans doute une déclaration de *M. Bevin*, réussit à persuader le Conseil que cet examen était inutile, et il fut décidé que le plan serait présenté directe-

ment à l'Assemblée. L'autre question regardait le problème allemand. - L'Allemagne étant un pays associé au Conseil, quels allaient être les rapports entre ses délégués et le Conseil d'Europe ? La discussion qui fut très vive, était néanmoins animée du plus grand esprit de conciliation.

Le 5 août, *M. Sean Mac Bride* annonçait au cours d'une conférence de presse, en conclusion de la séance du matin, que la Chambre Haute du Conseil d'Europe avait approuvé la participation de l'Allemagne et de la Sarre en qualité de membres de droit, aux travaux du Comité.

Le 6, veille de l'ouverture de l'Assemblée, voyait arriver à Strasbourg quelques unes des plus hautes personnalités du Conseil d'Europe, entre autre *M. Churchill*, et la délégation allemande. Parmi les personnalités italiennes, citons *M. le sénateur Casati*, *MM. les députés Parri, La Malfa, Giacchero, Dominèd et Boggiano Pico*, qui devait présider la séance inaugurale du 7 août, Comme il l'avait annoncé, *M. Bevin* partait pour Londres. Il devait être remplacé par *M. Davies*, Sous Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. Durant cette journée « préparatoire » les pronostics n'ont pas manqué, comme il était à prévoir.

Le *Comte Sforza* a fait quelque déclarations qui ont été particulièrement remarquées. « La vérité — a dit entre autre le ministre italien — est que nous n'aboutirons à aucun résultat si nous ne commençons pas dans n'importe quelle sphère d'action, à réaliser ce qui est la nécessité suprême de l'Europe: l'abandon de la part de chacun de nous d'une parcelle de nos souverainetés nationales: c'est là le seul moyen pour créer une Europe organisée ».

#### L'OUVERTURE LE LA II<sup>e</sup> SESSION

*M. le sénateur Antonio Boggiano-Pico* a ouvert officiellement la séance d'inauguration de la II<sup>e</sup> session de l'Assemblée Consultative. En sa qualité de doyen de l'Assemblée, *M. Boggiano-Pico* assumait temporairement la présidence de l'Assemblée, le mandat de *M. Paul Henri Spaak* étant expiré. Les délégués étaient présents au nombre de 114, parmi lesquels les nouveaux membres: 18 délégués de l'Allemagne occidentale, 3 de l'Islande et 3 de la Sarre. La salle avait un aspect imposant: les Ministres et leurs experts siégeaient à droite du Président, les tribunes du public et de la presse étaient combles.

Le chaleureux discours de *M. Boggiano-Pico* a été fort applaudi. Après avoir souhaité la bienvenue aux Pays récemment entrés au sein du Con-

seil Européen, le sénateur italien a rappelé que des peuples européens gémissent encore sous le joug de la tyrannie. Il a proposé de faire pour eux cette année ce que l'on fit d'an dernier pour l'Allemagne: la disposition d'un banc symbolique.

On procéda ensuite aux débats pour l'élection du Président de l'Assemblée. Trois délégués — hollandais, belge et irlandais — se prononcèrent contre la réélection de *M. Paul Henri Spaak* en raison des méthodes peu démocratiques qu'il aurait utilisées pour la résolution de la crise royale en Belgique. Mais l'intervention de *MM. Churchill, Dayton et André Philip* et une brève allocution prononcée par *M. Spaak* lui-même, entraînèrent l'approbation de l'Assemblée et *M. Spaak* est réélu à la charge de Président par 90 votes contre 24, tandis que les 4 Vice-Présidents parmi lesquels *M. Jacini* obtiennent la presque unanimité des 114 votants.

#### LE PLAN SCHUMAN

#### LE DISCOURS SCHMID ET LE REARMEMENT ALLEMAND

Comme il avait été annoncé, le jeudi 10 août *M. Schuman* présentait son projet pour le pool à l'Assemblée. Le projet présuppose la création d'une haute autorité supranationale, à laquelle Italiens, Français et Allemands avaient déjà donné leur adhésion de principe, adhésion confirmée à Strasbourg dans la journée du 9 par une motion commune. L'Angleterre restait sur ses positions, toutefois les conservateurs anglais paraissaient, au cours des séances de l'Assemblée, préoccupés de la menace de scission que l'attitude de la délégation britannique faisait peser sur le Conseil. Il était évident qu'ils étaient disposés à servir de médiateurs entre l'Île et le Continent. *M. Schuman*, a toutefois laissé entendre dans son exposé que les Pays intéressés au pool continueraient coûte que coûte sur la voie qu'ils s'étaient tracés.

Le discours de *M. Schmid*, après celui de *M. Schuman*, a fait connaître clairement à l'Assemblée le point de vue des Social-démocrates allemands sur le problème du réarmement. Ce point de vue est celui-ci: l'Allemagne est prête à fournir tout ce qu'on lui demandera en fait de main d'œuvre, de travail, de produits industriels, de collaboration politique et économique, mais pas un seul soldat tant que n'aura pas été créée une autorité supranationale. « Tant qu'il n'y aura pas un gouvernement européen — a dit *M. Schmid* — il n'y aura ni armée européenne ni réarmement allemand ». Et l'orateur a conclu: « une armée européenne en

l'absence d'une autorité européenne serait une simple armée de coalition soumise aux aléas d'un renversement des alliances. Il faut donc d'abord créer un Gouvernement européen, puis une armée européenne.

#### UNE DECISION HISTORIQUE :

#### LA CREATION D'UNE ARMEE CONTINENTALE

Cependant le lendemain 11 août l'Assemblée prenait une décision dont l'importance n'est pas à souligner: la création d'une armée européenne. L'initiative, partie de *M. Churchill*, se concrétisait, à la fin du discours du ministre anglais, par la présentation d'une motion qui fut approuvée par la majorité prescrite des deux tiers: 89 votes favorables, 5 contre, 27 abstentions. « *M. le sénateur Jacini*, au nom de l'Italie, s'est immédiatement associé à l'initiative de *M. Churchill*, qui a provoqué de nombreuses critiques au sein de l'Assemblée. Les réserves et les critiques sont venues des Pays Scandinaves et des labouristes. Enfin, *M. Churchill* n'a pas manqué de se prononcer sur la question de la politique britannique eu face de l'unification européenne. « Le projet d'unification — a-t-il dit — doit être graduel. Il faut éviter de mettre à l'étude une constitution. Au lieu de construire une machine, il nous faut cultiver et faire croître une plante ».

En accord avec la thèse de *M. Winston Churchill* sur la nécessité d'unifier l'Europe graduellement au moyen d'une série de mesures dictées par les circonstances, une proposition a été avancée par un groupe de représentants italiens et français. Cette proposition a été accueillie favorablement eu raison de sa possibilité de réalisation pratique et immédiate. Selon les déclarations qui ont été faites à la presse par *M. Dominèdi* il s'agirait de créer un organe européen, formé de membres du Gouvernement des Pays participants et auquel serait attribuée la tâche de suivre les affaires européennes. Cet organe devrait se réunir tous les mois et agir en liaison avec le Comité des Ministres et l'Assemblée Consultative.

#### MOBILISATION INDUSTRIELLE

A mesure que se déroulaient les travaux de l'Assemblée, une constatation s'imposait: des dissensions qui paraissaient insurmontables au début, s'aplanissaient graduellement. Dès la fin de la première semaine, et surtout après la décision concernant la création d'une armée continentale, une bonne volonté unanime poussait les partis politiques et les préjugés nationaux sur la voie des conces-

sions. Cette constatation s'appliquait principalement à la délégation allemande. En effet *M. Hermann Puender*, déclarait que le Gouvernement de Bonn était prêt à « jouer son rôle » dans la formation d'une armée européenne. *M. Puender* qui exprimait l'opinion du parti démocrate chrétien, a, en outre, ajouté au cours d'une conférence de presse, que les socialistes allemands, contrairement au réarmement allemand tant qu'une fédération européenne ne serait pas formée, seraient amenés à reconnaître la nécessité d'une armée européenne.

Quoi qu'il en soit au cours de cette seconde semaine du mois d'août, les délégués avaient complété l'étude des trois propositions principales: 1) le plan Schuman 2) le plein emploi (parti labouriste anglais) 3) le plan des compagnies européennes qui étendrait le principe du plan Schuman à d'autres Nations.

Tous ces plans mirant, bien entendu, principalement à garantir la défense de l'Europe contre l'agression communiste.

En ce qui concerne les réserves britanniques au plan Schuman, bien que les conservateurs se soient ouvertement déclarés en sa faveur, ils s'opposent encore à la création d'une assemblée spéciale et d'une haute autorité. *M. Macmillan* a précisé que selon le point de vue des conservateurs, le contrôle du pool devrait être de la compétence du Conseil d'Europe. Mais *M. Schuman* insiste pour la création d'une autorité de contrôle indépendante ou tout moins séparée.

#### VERS LA REALISATION DE L'ARMEE EUROPEENNE

Le 16 août, le délégué grec *M. Tsaldaris* a présenté une motion pour inviter le Président de l'Assemblée Européenne à demander aux Présidents des Parlements nationaux des Pays représentés, d'intervenir par tous les moyens qu'ils retiendraient efficaces auprès de leurs Gouvernements pour qu'ils commencent immédiatement les négociations nécessaires à la création d'une armée continentale.

Le 16 août, *M. Duncan Sandys* retirait la proposition en 20 points pour la constitution de l'armée européenne qui avait été soumise à la sous-commission. En effet, les objections des labouristes et des députés scandinaves avaient été nombreuses et sérieuses. La Commission des affaires générales avait discuté longuement sur le point de savoir si le Conseil d'Europe était compétent pour juger la question. En retirant la proposition, pour présenter une formule de compromis on espérait résoudre le problème.

(à suivre en page 10)

# LE CENTRE EUROPÉEN

## OBJECTIF GENERAL

Le Centre Européen de la Culture a pour objectif de rassembler les forces culturelles dispersées dans nos nations divisées, et de les faire contribuer à l'union de l'Europe. Tâche essentielle, car les organes juridiques, économiques et politiques, dont les plans ont été dressés, n'assumeront leur fonction que dans la mesure où les peuples auront pris conscience de leur commune appartenance à l'Europe et de leur commun attachement à la liberté de la pensée. La vraie source de la puissance de l'Europe réside dans sa culture. On ne sauvera l'Europe qu'en sauvegardant ses caractères originaux et ses facultés créatrices, qui constituent son patrimoine le plus indiscutable. Il n'est pas question d'élargir l'esprit nationaliste aux dimensions du continent, mais de maintenir ce foyer d'inventions et de libertés qui a toujours représenté l'Europe, et qui a fait sa grandeur et celle du monde moderne tout entier.

## HISTORIQUE

Dès le Congrès de La Haye. (mai 1948) le Mouvement Européen avait reconnu la nécessité d'instituer un Centre Européen de la Culture, dont les attributions furent esquissées par la Résolution culturelle du Congrès.

Au mois de février 1949, le Mouvement Européen ouvrait à Genève un Bureau d'Études, chargé de préparer l'oeuvre du Centre et d'assurer dans la mesure du possible certaines de ses fonctions, en attendant qu'il puisse être officiellement constitué.

Au mois de septembre de la même année, l'Assemblée consultative de Strasbourg votait à l'unanimité une recommandation tendant à la création d'un Centre Européen de la Culture.

Enfin, du 8 au 12 décembre 1949, s'est tenue à Lausanne, sous les auspices du Mouvement Européen, une Conférence Européenne de la Culture, qui a mis au point le pro-

gramme et demandé que dans le plus bref délai le Bureau d'Études soit transformé en Centre de Culture. Cette résolution a été adoptée ultérieurement par le Mouvement Européen.

Le Centre Européen de la Culture, reprenant les locaux du Bureau d'Études, reste fixé à Genève, au Palais Wilson. Ses réunions et Conférences se tiendront au Château de Coppet dont plusieurs salons ont été mis à la disposition du Centre par les propriétaires.

## METHODES

Le Centre Européen de la Culture, prenant le contre-pied de ce qui existe trop souvent par ailleurs au sein des organisations internationales, restreindra par principe le nombre de ses collaborateurs, de ses employés et de ses bureaux.

Il se limitera aux trois ordres d'activités suivants, qui apparaissent nécessaires et susceptibles d'être immédiatement entrepris, supposés réunis les moyens financiers adéquats :

### I Coordination

### II Initiatives

### III Documentation.

Quant aux activités qui demandent des locaux plus vastes, un personnel nombreux et spécialisé. (recherches scientifiques, radio, cinéma, publications, etc.), elles seront exercées dans d'autres pays et jouiront d'une large autonomie. Ainsi, le Centre — lieu de rencontres et moyen de coopération — sera, si l'on peut dire décentralisé. Cette structure présentera de grands avantages, tant au point de vue de l'efficacité qu'à celui du financement.

Le programme esquissé ci-après n'a pas l'ambition de couvrir l'ensemble des tâches théoriques possibles dans les trois domaines envisagés. Il se limite volontairement et consciemment aux possibilités immédiates et aux besoins les moins discutables. Ajoutons qu'une partie de ce programme est en voie de réalisation,

## PROGRAMME

### 1. COORDINATION

L'organisation des activités culturelles européennes constituera une des tâches essentielles du Centre. Partout existent ou surgissent des institutions dont les programmes se ressemblent, mais qui s'ignorent mutuellement; partout se posent des problèmes qui restent insolubles dans le cadre trop étroit de chaque nation et de chaque budget national. Il importe donc d'organiser dans le plus bref délai des Groupes de travail qui réuniront au Centre pendant quelques jours des responsables d'une même branche de la Culture, aux fins de dresser des plans d'études et d'action à l'échelle européenne.

A) Les Groupes de travail suivants ont été proposés par des personnalités dirigeantes dans ces divers domaines :

— *Directeurs d'instituts travaillant pour l'Europe.*

Coordination de leurs travaux,

spécialisation des programmes d'enseignement et de recherches, répartition des professeurs et orateurs.

— *Recteurs d'Universités:* création d'un enseignement européen à tous les degrés, adapté à nos divers pays et organisation des échanges universitaires — conformément aux résolutions de la Conférence de Lausanne.

— *Responsables de Recherches Scientifiques* à l'échelle européenne.

— *Directeurs des Organismes*



# N DE LA CULTURE

publics et privés d'informations et de diffusion.

(Etudes des problèmes relevant du cinéma, de la radio et de la télévision, qui se posent sur un plan européen)..

— Responsables de Mouvements d'Etudiants et des Organisations de Jeunesse.

— Responsables d'Instituts d'Education populaire et responsables syndicaux pour la formation de cadres dans un esprit européen.

— Historiens pour un enseignement européen de l'histoire.

— Pédagogie et psychologie sportive.

Ces groupes dont certains sont déjà constitués se réuniront, dès le mois de septembre 1950, au Château de Coppet.

B) *Création d'une Fédération des Foyers de Culture.*

Il existe dans tous nos pays un grand nombre de foyers culturels ayant un caractère national ou local. Le Centre se propose de coordonner leurs activités et d'orienter leur action, ce qui élargira ainsi ses tâches et offrira aux jeunes gens des possibilités nouvelles de connaître les diversités de l'Europe.

C) *Liaison permanente avec les Groupes Culturels et Conseils Nationaux du Mouvement Européen.*

Désignation d'un correspondant régulier par pays.

## II. INITIATIVES

Le Centre Européen de la Culture ne doit pas se contenter de rassembler les forces culturelles.

mais il doit inspirer et animer tout ce qui tend à développer chez les peuples le sentiment européen.

En effet, aucun institut culturel national ne peut parler ni agir actuellement au nom de l'Europe entière. La nécessité se fait donc sentir d'un organisme dont l'une des raisons d'être soit de pouvoir exprimer le point de vue européen dans le plan de la culture et de la morale publique — de même que seule une autorité politique supranationale sera capable de traiter, au nom de 300 millions d'Européens, avec les Russes et les Américains.

Dans l'ordre des initiatives immédiates, mentionnons ci-dessous, parmi d'autres projets à l'étude ou déjà en voie de réalisation :

— La mise en chantier immédiate d'un grand film sur l'Europe et d'un film documentaire de 16 mm. servant à la propagande :

— une émission européenne sur tous les postes nationaux reliés pendant plusieurs heures :

— la préparation d'un important numéro spécial d'un magazine américain, qui sera intitulé « The Mind of Europe Mid-Century » :

— un projet de *Guilde Européenne du Livre* :

— l'édition de travaux d'ensemble sur l'Europe, dont plusieurs thèses universitaires :

— l'étude d'une Conférence intercontinentale intitulée : « Dialogue entre l'Europe et l'Amérique ».

## III. DOCUMENTATION

Pour permettre la réalisation des objectifs indiqués ci-dessus, un inventaire des forces culturelles de l'Europe doit être établi sans retard. Pareille enquête n'a jamais été entreprise. Elle peut contribuer efficacement à la formation de l'Europe, et continuera à rendre de grands services, une fois l'union réalisée.

L'inventaire culturel européen doit commencer par les domaines suivants :

a) documentation générale de tous les problèmes mis à l'étude par les groupes de travail ;

b) établissement d'un fichier et de dossiers relatifs aux instituts européens existants ou en formation ;

c) collection des plans et projets concernant l'Union Européenne, ainsi qu'une bibliographie des publications y relatives ;

d) archives du Mouvement Européen et des Mouvements associés.

## ORGANISATION

Le Centre Européen de la Culture est une association internationale, fondée à Genève. Ses statuts, élaborés par un Comité Préparatoire ad hoc, ont été approuvés par le Mouvement Européen.

Il groupe des associations et institutions culturelles dont l'objet est l'étude des problèmes européens (telles que le Collège de Bruges, la Deutsche Europa Akademie, l'Osterreichisches College, Europa-Archiv, le Centro di Studi Europei, l'Union Fédéraliste Interuniversitaire, etc.), ainsi que des personnalités du monde culturel ayant rendu des services signalés à la cause de l'Europe.

Les représentants d'instituts et les membres cooptés à titre personnel, forment le *Conseil Supérieur* qui, dans son sein, élit le *Conseil de Direction*. Ce dernier compte au minimum 8, au maximum 12 personnes. Parmi elles figurent de droit le Président de la Section Culturelle du Mouvement Européen, le Secrétaire Général du Mouvement Européen, le Président de la Commission Culturelle du Conseil de l'Europe, le Directeur et le Secrétaire Général du Centre.

Ainsi, tout en étant autonome, le Centre Européen de la Culture se rattache directement ou indirectement aux organismes officiels ou privés ayant un caractère spécifiquement européen, et il garde des liens étroits avec le Mouvement Européen qui lui a donné naissance,



(suite de la page 7)

### LES ITALIENS POUR LE PLAN SCHUMAN

La discussion sur le plan Schuman se prolongeant, *M. le sénateur Boggiano-Pico* a pris l'initiative de faire une déclaration précise. Se basant sur le fait que le contre projet présenté par *M. Harold Macmillan* ne représente que l'opinion de certains milieux parlementaires, *M. Boggiano-Pico*, convaincu de la nécessité de donner une réponse à *M. Schuman*, a demandé à l'Assemblée de prendre en considération la motion suivante :

« Ayant pris acte du message du Comité des Ministres qui invite à discuter le plan Schuman et après avoir entendu l'exposé que le Ministre des Affaires Etrangères français a bien voulu faire de son projet, l'Assemblée approuve les lignes générales du plan et charge la Commission des Affaires économiques de présenter dans le cours de la session une proposition concrète sur le système de collaboration établi entre l'Assemblée et l'organisation européenne de l'acier et du charbon ».

La Commission des affaires générales a procédé à la nomination de trois sous-commissions pour le Statut, pour la sûreté, et pour les territoires d'outre-mer.

*M. Cappi* a été élu Président de la première; de la seconde font partie *MM. Cingolani et Treves*; *M. Treves* fait également partie de la troisième. *MM. Treves, Cappi et Cingolani* sont les trois représentants italiens de la commission des affaires générales qui est présidée par *M. Georges Bidault*.

Dans les autres commissions, la participation italienne restait ainsi distribuée: Règlement: *MM. Bastianetto, Benvenuti, Dominèdò*; Affaires économiques: *MM. Campilli, Corbino, Parri*; Affaires sociales: *MM. Boggiano-Pico, La Malfa, Montini*; Affaires Culturelles: *MM. Casati, Giacchero, Jacini*; Affaires juridiques: *MM. Azara, Persico, Ruini*. Comme on le sait *M. Casati* est Président de la commission culturelle, et *MM. Azara et Benvenuti* sont respectivement vice-présidents de la commission juridique et de la commission du règlement.

Le 16 août, sous la présidence de *M. Jacini*, en l'absence momentanée de *M. Spaak*, l'Assemblée a écouté le discours prononcé par *M. Bastianetto*, en conclusion des discussions sur le plan Schuman.

L'orateur a rappelé l'importance capitale du problème de la main d'oeuvre et du chômage italien proposant, pour finir, à l'Assemblée, de recommander à l'OECE la coordination rapide des plans en cours d'examen à ce propos. « Il faut arriver au plus vite — a-t-il dit — à la constitution d'un

organe unique qui puisse coordonner politiquement les problèmes de l'organisation économique ».

A ce propos quelques délégués italiens présentèrent ce même jour une proposition de résolution tendant à la création d'un ministère européen de l'économie soumis à un contrôle démocratique européen.

De son côté le labouriste *M. Dalton* a dit qu'une politique de plein emploi si elle est bien conduite, constitue l'arme la meilleure pour combattre le communisme.

« Quelques pays, parmi lesquels l'Italie — a dit *M. Dalton* — se trouvent en face de graves problèmes à cause de l'excédent de leur population. Nous désirons trouver une base sur laquelle il nous sera possible d'aider pratiquement, nous Anglais, les Italiens, les Allemands, et les travailleurs d'autres Pays surpeuplés ».

### LES ANGLAIS CONTRE LA CONVERSION DES DEVICES

*M. Boothby*, du parti conservateur britannique, a fait par ailleurs le 16 août, quelques déclarations pour s'opposer vivement au projet de libre conversion des monnaies européennes. « Seul — a-t-il dit — le rétablissement de la situation internationale de la livre sterling permettra d'en arriver à une solide économie européenne ».

### L'UNITE EUROPEENNE ET LES RESERVES BRITANNIQUES

Le 19 août, à huis-clos, l'Assemblée a vécu la journée la plus tumultueuse de la session. *M. Guy Mollet* a vivement attaqué les labouristes anglais auxquels il a reproché de mener un double jeu au sujet de l'Union européenne. « Dites-nous clairement ce que vous voulez — a déclaré le leader socialiste français aux labouristes anglais — Selon moi si nous voulons faire l'Union, nous devons la faire avec l'Angleterre, sinon elle sera réalisée tout de même et se retournera contre l'Angleterre ». La veille, les réticences labouristes avaient déjà provoqué l'intervention des délégués français et italiens qui s'étaient efforcés d'aplanir les divergences de vue. Finalement le délégué labouriste *M. Callaghan* a affirmé qu'il ne s'agissait que d'un malentendu et que son parti était disposé à appuyer les résolutions prises par l'Assemblée auprès du Gouvernement et du Parlement britanniques. *M. Mollet* s'est déclaré satisfait et a ajouté « nous verrons s'ils pourront surmonter les objections du Foreign Office pour le mois de novembre, à notre prochaine réunion ».

Dans cette même journée du 19, l'Assemblée a élu deux nouveaux Vice-Présidents: le leader démocrate-chrétien allemand *M. Heinrich von Brentano* et le délégué turc *M. Suard Hayri Urgyppy*.

#### LE COMITE POUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES ET LE POOL

Le 21, le Comité pour les affaires économiques s'est prononcé favorablement pour la création d'un lien permanent entre le Conseil d'Europe et le plan Schuman. En effet il a approuvé une motion selon laquelle l'autorité supranationale devrait transmettre à l'Assemblée du Conseil d'Europe des rapports réguliers sur son activité. *Enfin le Parlement commun qui devrait exercer un contrôle sur l'autorité supranationale devrait être choisi parmi les délégués de l'Assemblée.*

#### RENFORCEMENT DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE - FEDERATIONS ET PACTES REGIONAUX - L'EUROPE ORIENTALE ET STRASBOURG

Selon une résolution qui a été approuvée le 22 août, l'Assemblée devrait pouvoir faire parvenir directement ses décisions aux gouvernements et parlements nationaux.

Le même jour *M. Bidault* et *M. Macmillan* ont présenté une résolution concernant la collaboration avec les chefs politiques de l'Europe centrale et orientale en exil. L'Assemblée devrait exercer une sorte de mandat sur les peuples d'Europe qui ne sont pas représentés à Strasbourg. Les États exilés collaboreraient par l'intermédiaire de « Conseillers Experts » avec une commission spéciale de l'Assemblée. De cette façon on préparerait leur entrée dans

l'Assemblée au moment opportun.

#### MALGRE DES DEBATS TEMPETUEUX LA DEFENSE EUROPEENNE S'ORGANISE

Dans la soirée du 24 août, les délégations se sont trouvées engagées dans des débats animés qui ont failli aboutir à la démission de *M. Bidault*. En effet l'ancien Premier Ministre, soutenu par les délégations françaises, turque, italienne et allemande proposait une large participation de l'Assemblée à la rédaction des projets défensifs européens. Toutes les autres délégations, entraînées par les délégations irlandaise et britannique s'opposaient à cette proposition. *M. Bidault* ayant menacé de remettre ses démissions, *M. P. H. Spaak* intervenait et fort diplomatiquement réussissait à faire admettre une formule de compromis après laquelle les travaux étaient repris sans incident. Par contre, dans la journée un

accord presque unanime avait été obtenu en ce qui concerne la création d'un code de sécurité sociale, et le traitement sur pied d'égalité des travailleurs émigrés avec la main d'oeuvre nationale des diverses nations.

#### LA CHARTE DES DROITS HUMAINS

L'accord se fait plus facilement en ce qui concerne les questions sociales. C'est ainsi que le 25 l'Assemblée approuvait à l'unanimité la charte européenne des droits humains, constituant une haute cour internationale pour garantir le respect des libertés fondamentales dans les 15 nations européennes.

Le lendemain, était également approuvée à l'unanimité la proposition de créer un Bureau de Réfugiés, après une discussion très animée de ce problème, principalement pour l'Allemagne occidentale.

#### LE PLAN SCHUMAN EST ENFIN APPROUVE OFFICIELLEMENT

Enfin, cette journée du 26 août devenait elle aussi historique, à la suite de l'approbation officielle du Plan Schuman. Après un débat animé, la délégation française et les conservateurs britanniques votaient en faveur d'une motion qui recommandait de chercher un terrain d'accord pour que la Grande Bretagne participât au Plan. Labouristes, Belges et Italiens votèrent contre, mais en définitive l'appui officiel de l'Assemblée au Plan Schuman était voté par 73 voix contre 32 abstentions, sans aucun vote contraire.

#### DES CONCLUSIONS ENERGIQUES

Les deux dernières journées strasbourgeoises, si elles n'ont donné lieu à aucune décision sensationnelle ont du moins démontré clairement la volonté de s'affirmer de l'Assemblée et son dessein de sortir des limites actuelles pour devenir un Parlement européen proprement dit, un véritable organisme représentatif doué de pouvoirs véritables.

Les travaux de la dernière semaine ont fait ressortir les points suivants:

1) Décision de faire entendre la voix de l'Assemblée européenne aux peuples européens, et aux Parlements, en passant au besoin par dessus le Conseil des Ministres.

2) Volonté de renforcer les pouvoirs de l'Assemblée au point de lui faire assumer éventuellement le rôle de Parlement européen.

3) Volonté de préserver le caractère d'organisation pancaropéenne du Conseil d'Europe en dépit de l'opposition de certains membres.

4) Volonté de réaliser une plus étroite collaboration et une unification partielle entre les peuples décidés à aller de l'avant sur la voie de l'unité.

5) Volonté de faire place dans l'Assemblée aux Nations européennes qui n'en sont pas encore membres comme les Pays d'Europe Orientale et l'Espagne.

6) Volonté de respecter la paix mais sans céder à l'agresseur.

7) Majorité en faveur de l'idée de la défense commune du continent.

Si au cours de cette session — qui aura du moins abouti à clarifier bien des problèmes, et à en exposer nettement les données — des décisions plus concrètes n'ont pu encore être prises, c'est, comme on le sait, qu'une divergence de vues s'est manifestée dès le début entre les « nordistes » : anglais et scandinaves, réfractaires à une Union ou Fédération immédiate, et les « sudistes » ou pays continentaux partisans de toutes les mesures qui pourraient assurer la réalisation immédiate de l'unité. Mais bien des dissidences sont nées au sein même de ces deux grands groupes, provoquées par des rivalités de partis, des divergences d'idéologies, de conceptions économiques etc.

Quoi qu'il en soit, en dépit des divisions de toutes sortes qui ne pouvaient manquer de se manifester dans une Assemblée qui groupait des intérêts si divers, des conceptions et des formations spirituelles si étrangères les unes aux autres, on en est arrivé presque en bonne harmonie à la journée qui devait clore les travaux de la session d'Août. Et, il faut bien le constater, cette dernière journée a été marquée par l'insistance avec laquelle les différents orateurs ont fait appel à l'union européenne. Faisant preuve de modération, la délégation française, par la bouche de *M. Guy Mollet* Rapporteur de la Commission pour les Affaires Générales, a déclaré que « La commission a cherché autant que possible à arriver à une solution d'équilibre susceptible de rencontrer une approbation unanime ». Plus déterminés se sont montrés les Italiens par l'intermédiaire de *MM. Antonio Azara* et *Ferruccio Parri*, le premier déclarant que « si nous ne voulons pas perdre notre souveraineté nationale toute entière, nous devons renoncer à une partie d'elle-même ». Quant à *M. Parri* il n'hésita pas à affirmer que les nations continentales doivent unifier leurs structures défensives pour faire face à une agression éventuelle sur l'Elbe. En outre l'orateur italien a proposé la création d'une assemblée européenne élue au suffrage direct et universel, la constitution d'un pacte fédéral régional et d'organes européens spécialisés

et la révision du Statut du Conseil d'Europe afin que l'Europe s'unisse en une Fédération du type de la Confédération suisse.

#### LA « DECLARATION » DE STRASBOURG

Dans l'après-midi du 28 Août, l'Assemblée a approuvé par 82 voix contre 3 la déclaration suivante :

« L'Assemblée des Peuples libres, en assurant son « appui aux Nations Unies engagées dans la résistance contre l'agression en Corée, et se référant à « toute agression éventuelle qui pourrait être perpétrée à l'avenir, repousse n'importe quelle tentative « tendant à résoudre les controverses nationales par « des concessions faites aux agresseurs, proclame la « volonté de ses membres de remplir toutes les « obligations inhérentes à leur défense individuelle « et collective, exprime le profond désir des peuples « libres de vivre en paix entre eux et avec leurs « voisins, de favoriser par tous les moyens en leur « pouvoir la solution pacifique des divergences qui « séparent actuellement les Nations, de soutenir les « Nations Unies dans leur effort entendu à assurer « aux peuples de la Corée une complète indépendance et de persévérer dans leur ferme décision « de donner la vie, en faveur de tous, aux conditions nécessaires pour une existence sûre, pacifique et prospère ».

Cette déclaration, qui avait été annoncée précédemment, répond à l'appel pacifiste de Stockholm.

Enfin, dans la soirée l'Assemblée a approuvé par 69 votes favorables contre 19 une motion qui attribue à l'« autorité » projetée des pouvoirs sur les aspects politiques des problèmes concernant la défense, ce qui semble être un commencement d'actuation du plan Churchill pour la création d'une armée européenne.

Une autre motion, approuvée par 80 votes contre 12 recommande la création d'organes supranationaux spéciaux dans les domaines politiques, économiques, juridiques, sociaux et culturels.

#### « FONCTIONNALISME » OU FEDERALISME ?

C'est également dans la soirée du 28, que *M. André Philip* a présenté un amendement tendant à encourager les États continentaux à se réunir entre eux pour conclure, au besoin séparément, des pactes fédératifs. La proposition a été repoussée par 70 voix contre 19. En fait, il était devenu trop évident, en fin de session, que l'opposition britannique à la thèse fédéraliste était irréductible, et que sur ce point les conservateurs anglais appuyaient pleinement les labouristes. L'Assemblée, son Président en

tête, a finalement estimé peu souhaitable de prendre des décisions trop rapides, qui menaçaient de provoquer, au sein du Conseil une scission définitive entre les continentaux et les Britanniques et Scandinaves. Les deux camps restent donc, jusqu'à nouvel ordre sur leurs positions: d'un côté les continentaux partisans d'une fédération européenne douée d'une constitution propre élaborée *a priori*, de l'autre les Anglais et les Scandinaves, qui proposent de créer au fur et à mesure que la nécessité s'en fera sentir, les organismes unitaires compétents dans tous les domaines, politique, économique, social, etc.

Quoi qu'il en soit au cours d'une conférence de Presse qu'il a donné en conclusion des travaux de l'Assemblée M. P. H. Spaak a déclaré fermement que l'unification européenne serait réalisée, mais qu'elle devait l'être calmement, et avec la participation de toutes les Nations européennes.

### LES PROCHAINS TRAVAUX

L'exécutif de l'Assemblée a nommé un groupe de 6 membres qui se réuniront à Paris le 17 septembre pour décider du choix des recommandations de l'Assemblée qui seront transmises directement aux gouvernements et aux parlements des différents pays.

Le groupe est ainsi composé: M. Georges Bidault (France); Sir David Maxwell Fyfe (Angleterre); Comte Stefano Jacini (Italie); M. Von Brentano (Allemagne); M. Finn Moc (Finlande); M. Merso Mercouris (Grèce) et M. P. H. Spaak.

Le Comité permanent de l'Assemblée composé de 28 membres se réunira à Rome dans les premiers jours de novembre pendant ou après la réunion du Comité des Ministres.

Enfin il a été décidé en principe que l'Assemblée se réunira à nouveau dans la seconde quinzaine de Novembre.

A. PELLEVENT-GINI

## Le Congrès international des Sciences administratives

Récemment, à Florence, dans le salon des 500 au Palazzo Vecchio, a été inauguré le Congrès International des Sciences Administratives. La Séance d'inauguration à laquelle participaient de nombreuses délégations venues de toutes les parties du monde, s'est déroulée en présence de S. E. M. Petrilli qui représentait le Gouvernement italien, du Sous Secrétaire d'Etat M. Tosati, du Représentant du Cardinal Archevêque de Florence, du Préfet de la ville et de nombreuses autres personnalités.

M. le professeur Borghi, Recteur de l'Université a prononcé le discours d'ouverture, puis M. Petrilli ayant assumé la présidence du Congrès, a parlé à son tour. L'orateur a dit entre autre: « Ce Congrès a pour objet des sciences liées étroitement à ce droit qui, tout en réglementant la vie et le fonctionnement des organes administratifs de l'Etat et des organismes publics, assure le respect des principes d'autorité et de liberté qui sont la base de toute véritable démocratie ». Et M. Petrilli a ajouté: « Je vous souhaite la bienvenue au nom du gouvernement italien, qui, après les tragiques événements de la dernière guerre mondiale, entend renouveler les institutions

fondamentales de son organisation administrative, pour les adapter à la conception d'un respect profond de la personne humaine, et au sentiment de la responsabilité sociale, sans lequel tout effort vers le progrès serait vain ».

M. Petrilli a ensuite examiné les différents problèmes qui devront être étudiés par le Congrès et il a conclu au milieu d'applaudissements unanimes, en souhaitant que les buts fixés soient atteints.

Après le discours de M. Petrilli, les congressistes ont entendu celui du Chancelier de la Confédération Helvétique M. le professeur Oscar Leimgruber, Président de l'Institut International des Sciences administratives. Celui-ci, ayant remercié le Président de la République, le Président du Conseil et les hautes personnalités qui avaient accepté de patronner le Congrès, a énuméré les tâches auxquelles il allait se consacrer, à savoir le perfectionnement et le développement des sciences administratives, l'amélioration du fonctionnement des administrations publiques et d'une façon générale le relèvement des valeurs morales et spirituelles, le respect de la personne humaine et le retour aux principes qui doivent inspirer un gouvernement sage et surtout une administration intégrée.

Successivement se sont fait entendre, après le professeur Leimgruber, le Directeur du Centre Européen de l'ONU M. Moderow, M. Arkema Président de l'Union Internationale de l'Urbanisme, le Président du Comité Scientifique de l'Institut International des Sciences Administratives, M. Puges, le Directeur Administratif de l'Administration Economique Européenne, M. Stone, M. le professeur Adamovich de l'Université de Vienne et M. Cassin Président du Conseil d'Etat français.

Lisez:

# Europa

Revue italienne  
de politique  
économie  
et culture  
internationales

Directeur: Pier Fausto Palumbo

# I N F O R M

**Du 9 au 11 septembre aura lieu à Paris une réunion au cours de laquelle seront discutés différents problèmes concernant l'organisation de la presse européenne et à laquelle participeront :**

**M. André Philip, ancien ministre, les journalistes: Mme Geneviève Tabouis, M. Hoffet, Mrs. Elma Dangerfield et M. Costantino Dragan pour l'Agence de presse Radio Europe de Rome et du « Bulletin Européen ».**

**M. C. Dragan a également assisté aux travaux du Conseil d'Europe à Strasbourg.**

**Nous publierons dans notre prochain numéro l'article qu'il a écrit à ce propos.**

» «

*A Strasbourg, les délégués italiens, grecs et turcs, ont présenté une motion pour la création d'un « Centre de Culture européenne » et d'une « Université d'Europe » à Istanbul.*

» «

De retour de Strasbourg, le Comte Sforza a déclaré: « La session du Conseil d'Europe a été importante parce qu'elle a donné une vie nouvelle à l'Assemblée. Ce qui nous intéresse c'est la volonté unanime à Strasbourg de créer la nouvelle Europe. Peu importe qu'il y ait en des exagérations et des dissonances. L'important est cette volonté de créer l'Europe. Cette volonté s'est manifestée clairement, et nous pouvons nous réjouir que l'Italie ait pris l'initiative de proposer une pleine liberté de langage à l'Assemblée, en

ces jours où il est nécessaire que tous les hommes libres expriment leurs opinions ».

» «

A Strasbourg, le Comte Sforza a déclaré qu'il verrait volontiers la conclusion d'un pacte fédéral entre la France, l'Allemagne et l'Italie. Le Ministre italien est convaincu qu'il faudra bien du temps avant qu'on puisse réaliser une complète fédération européenne. Il signale donc l'opportunité de la proposition présentée à l'Assemblée de Strasbourg pour une fédération à trois des pays susdits.

» «

*A propos de la controverse entre l'Italie et l'Yougoslavie au sujet de Trieste, le Comte Sforza a déclaré qu'il espère en une « solution décente ». Mais a-t-il ajouté « en premier lieu il est nécessaire d'assurer une libre existence aux Italiens de l'Istrie qui se trouvent actuellement sous l'occupation militaire yougoslave ».*

» «

*A propos du plein emploi de la main d'oeuvre, M. Hugh Dalton, Ministre britannique de la Planification urbaine et rurale, avait déclaré au cours d'un discours tenu à Middleton: « Nous porterons à Strasbourg le drapeau du plein emploi de la main d'oeuvre. Nous porterons avec nous l'étendard de la justice sociale et nous inviterons les autres pays à entreprendre une action commune pour élever les niveaux de sécurité sociale dans les pays où ils sont les plus bas ».*

» «

*Les économistes des 18 Pays adhérents à l'OECE ont rédigé une volumineuse relation sur la stabilité financière de l'Europe, de laquelle il ressort que les dépenses engagées pour*

*le réarmement en vue d'une éventuelle troisième guerre mondiale pourraient compromettre les progrès accomplis en vue de rétablir l'économie du continent européen à la suite de la seconde guerre mondiale. « Le volume des dépenses gouvernementales pour le renforcement de la défense — dit la relation — pourrait compromettre les progrès accomplis ces dernières années, si l'on ne prend le plus grand soin d'harmoniser l'économie politique avec les conséquences de ces dépenses ».*

» «

A la Conférence de la Haye qui s'est ouverte le 1er août, les Ministres des Affaires Etrangères des 5 Puissances adhérentes à l'Union occidentale (Grande Bretagne, France, Hollande, Belgique et Luxembourg) ont pris des décisions pour l'accroissement des mesures défensives de leurs pays respectifs dans le cadre du Pacte Atlantique.

» «

La Conférence de Paris pour le pool de l'acier et du charbon a travaillé avec une rapidité que les plus optimistes n'avaient pas osé espérer. Au début du mois d'août, les six délégations avaient déjà rédigé un texte élaboré en commun.

La plupart des divergences ont été surmontées grâce à l'action conciliatrice des délégués italiens. La délégation hollandaise dont l'attitude était au début des travaux assez réservée, s'est par la suite montrée plus décidée à contribuer à la réussite des négociations.

Le Président de la Délégation italienne, M. Taviani, qui s'était montré dès le début préoccupé de souligner la nécessité d'établir une certaine coordination entre le plan Schuman et l'OECE a éga-

# A T I O N S

lement déclaré qu'il considérait comme particulièrement opportun de le coordonner également avec le Conseil économique du P. A. En effet, selon *M. Tariani*, le plan Schuman, instrument de l'unité européenne, doit être considéré comme étroitement dépendant de la situation atlantique et doit agir en pleine collaboration avec l'Amérique du Nord pour toute la politique de l'Europe occidentale.

» <

*Les Etats-Unis approuvent pleinement le projet d'une armée unie en Europe, mais plus que d'une armée européenne, il s'agirait selon eux d'une armée atlantique et occidentale. Ils seraient disposés, semble-t-il, à envoyer un contingent de leurs propres forces armées en Europe pourvu que l'armée projetée ait reçu un commencement de réalisation. De toute façon l'envoi de ce contingent devrait au préalable être approuvé par le Congrès où l'on prévoit à ce propos une bataille parlementaire.*

*Le NEW YORK HERALD TRIBUNE écrit à propos de la proposition Churchill: « C'est à tort que de nombreux membres de l'Assemblée Consultative considèrent que fédération et réarmement font partie du même problème. Il s'agit de deux questions étroitement unies mais pour le moment bien distinctes et d'autant plus distinctes que nous disposons de moins de temps pour nous préparer. Il ne semble pas que l'Europe aura le temps de se fédérer avant d'avoir complété sa mobilisation. Et il ne semble pas davantage qu'un Ministère européen de la Défense constitué avant d'avoir réalisé la fédération soit en condition de remplir la tâche qui lui serait assignée ».*

*Le NEW YORK TIMES consacre lui aussi un important éditorial à la même question. « Dans l'Assemblée, dit le journal — on constate un désir croissant de mettre à part les Ministres pour obtenir que les Parlements nationaux agissent directement. L'approbation de la motion Churchill constitue à la fois un acte de rébellion contre la lenteur des méthodes bureaucratiques gouvernementales, contre le désfatisme qui régit d'une neutralité européenne, laquelle équivaudrait à une capitulation ». Et l'article conclut: « Le vote de l'Assemblée est une haute démonstration de la volonté renouvelée de vivre de l'Europe ».*

» <

Les propositions de l'U.P.E. ont fait récemment l'objet d'un débat à la Chambre des Communes britannique. Le Ministre d'Etat des Affaires Economiques, *M. Hugh Gaitskell*, a déclaré que ces propositions marquent un pas en avant vers les buts fixés par la Convention de l'O.E.C.E. « Tous reconnaîtront, a dit le Ministre, qu'il est plutôt souhaitable d'en arriver à un accord pour compenser les crédits et les dettes qu'on peut avoir avec les différents pays, plutôt que le laisser improductifs les crédits que l'on peut avoir avec certains, tandis que l'on a des dettes avec les autres ».

Pour conclure, *M. Gaitskell* a déclaré que le Gouvernement reconnaît que le Plan pour les Paiements européens ne sera pas le seul que l'on pourra réaliser en Europe. « Il y a déjà a-t-il dit, des Comités qui étudient la situation financière intérieure de chaque pays, et nos représentants participent à leurs travaux ».

» <

Récemment l'Organisation Internationale du Travail a adopté une résolution proposée par le délégué britannique *M. Roberts*, en faveur d'une action mondiale des Gouvernements contre le chômage. Cette résolution suggère l'établissement en commun d'un système d'allocation grâce auquel un minimum vital serait garanti aux chômeurs. En outre elle demande que tous les Gouvernements reconnaissent le principe du plein emploi.

» <

Une fois de plus le Gouvernement des U.S.A. a dénoncé les violations des Droits de l'Homme perpétrées dans les Balkans, et en particulier par les gouvernements de Bulgarie, de Hongrie et de Roumanie.

*M. Dean Acheson* a fait une énergique déclaration à ce propos, affirmant qu'il faudrait faire sentir à ces gouvernements « tout le poids de la condamnation portée contre eux par tous les peuples libres ».

Nous devons connaître les problèmes sociaux et politiques qui tourmentent notre continent.

**EUROPEISTES!**

Abonnez-vous au

**BULLETIN EUROPEEN**

synthèse des efforts accomplis pour la réalisation de l'Europe unie.

# Le Centre de Recherches d'Etudes et d'Action familiales

On sait quels progrès ont été accomplis ces dernières années dans le domaine de l'Economie sociale. Il nous paraît intéressant à ce propos de signaler l'action entreprise par le C. R. E. A. F., ou Centre de Recherches, d'Etudes et d'Action familiale à Paris.

Entièrement distinct et indépendant des mouvements familiaux qui peuvent poursuivre des objectifs d'ordre revendicatif, le C. R. E. A. F. a pour but l'étude des phénomènes économiques et sociaux, compte tenu de la texture familiale de la société.

Les dirigeants des organisations familiales ayant basé leur action sur l'idée que la famille est la cellule de base de la société, ont été amenés à constater que pour tirer les conséquences pratiques de cette constatation, ils devaient recourir aux centres existants afin d'y recueillir les données statistiques, économiques, démographiques etc. mises en jeu dans de tels débats. Or très vite ils s'aperçurent que ces organismes n'étaient pas en état de leur fournir les éléments qui leur étaient nécessaires. En effet leurs travaux sont le plus souvent poursuivis en acceptant pour base de terrain d'étude l'individu. Mais, en fait, la société humaine, telle qu'elle s'offre à l'observation, n'est pas une poussière d'individus dénnés de tous liens entre eux, mais bien un ensemble hétérogène d'isolés, de ménages, de familles. Ainsi, raisonner seulement «individus» c'est à coup sûr inclure dans tout travail économique ou social une erreur dans les prémisses; c'est être assuré de retrouver celle-ci plus ou moins monstrueusement amplifiée dans les conclusions.

Reconnaître au départ le fait des conditions familiales de la vie humaine, c'est admettre que la vie d'un individu comporte des phases diverses au cours desquelles il se présente

tantôt simultanément comme un producteur et un consommateur, tantôt seulement comme un consommateur pur (enfance, maladie, vieillesse). Ces divers aspects débordent le cadre d'observation arbitrairement étroit d'un individualisme systématique.

Le C. R. E. A. F. se propose donc de procéder à des recherches sur la base de ces nouvelles données. Elles l'ont déjà amené à la découverte de méthodes dont l'efficacité se révèle dès les premiers pas, et à des résultats dont la portée pratique peut être appréciée dès à présent par tous ceux qui exercent à quelque titre une responsabilité dans la vie économique et sociale.

Nous remercions M. Vinot qui a bien voulu nous signaler cette intéressante initiative et nous arisons nos lecteurs que pour toutes informations complémentaires ils peuvent s'adresser au C. R. E. A. F., 19 Bd. de Concorde Paris XVIIIe.

## Le Fonds Monétaire International

L'Assemblée du Fonds Monétaire international vient d'ouvrir sa session annuelle à Paris. C'est la première fois qu'elle se réunit depuis que le Gouvernement britannique a décidé la dévaluation de la livre sterling.

Deux relations seront présentées

par le Président du Fonds M. Gouffé et par le Président de la Banque M. Black. L'Italie sera représentée par ses ministres MM. Pella et La Malfa.

La réunion du Conseil de l'O.E.C.E. qui devait avoir lieu à Paris la semaine prochaine, a été renvoyée. De toute façon S. E. M. Pella participera à des réunions préparatoires et officieuses pour la mise en mouvement de l'Union des Paiements. Le Ministre italien du Trésor aura également quelques échanges de vues avec ses collègues des Pays adhérents au Fonds, principalement français et anglais, relativement aux questions en suspens qui intéressent l'Italie, la France et la Grande-Bretagne.

*Européens!*  
*Repandez notre*  
*Bulletin*  
*Européen*  
*Envoyez-nous*  
*des abonnements!*

## bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA",

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

### ABONNEMENTS:

<b>Italie</b> . . . . .	Lires 1000	<b>Etranger</b> . . . . .	Dollars 3,-
Abonnement d'honneur	" 5000	Abonnement d'honneur	" 10,-

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo